Foyers de Charité

Les **Foyers de Charité** sont des communautés catholiques fondées en 1936 par Marthe Robin et le père Georges Finet à Châteauneuf-de-Galaure, dans la Drôme. Ils accueillent notamment des retraites spirituelles et réunissent des prêtres et des laïcs, hommes et femmes, célibataires ou mariés. L'œuvre s'est développée dans plusieurs continents et compte aujourd'hui plusieurs dizaines de foyers. Elle est reconnue par le Saint-Siège comme association internationale privée de fidèles de droit pontifical.

Les accusations concernant le père Georges Finet

Georges Finet, directeur spirituel de Marthe Robin et cofondateur des Foyers, a fait l'objet de témoignages d'anciennes retraitantes l'accusant de gestes à caractère sexuel, notamment dans le cadre de la confession. Une commission de recherche pluridisciplinaire et indépendante a été mise en place en 2016 pour examiner ces accusations.

Son rapport, rendu public en mai 2020, a recueilli **143 témoignages concernant Georges Finet**, dont 116 avaient fait l'objet à la fois d'une audition et d'un témoignage écrit. Il a conclu à l'existence d'**« agissements gravement déviants »** de la part du prêtre. Les faits rapportés concernaient notamment des attouchements commis sur des filles mineures dans le cadre de la confession ou de l'accompagnement spirituel.

Les Foyers ont reconnu la gravité de ces conclusions et engagé un travail de prévention et de reconnaissance des victimes. La question de ce que Marthe Robin savait éventuellement des comportements de Georges Finet n'a toutefois pas été établie par cette première commission : aucun témoin victime entendu par celle-ci n'a déclaré lui avoir parlé directement des agissements du prêtre.

D'autres membres mis en cause

Le dossier ne concerne pas uniquement Georges Finet. Les Foyers ont indiqué en 2020 que, depuis 1950, 13 membres, prêtres ou laïcs, avaient fait l'objet d'accusations d'abus sexuels.

Parmi les personnes mises en cause figurent notamment André-Marie Van der Borght, fondateur du Foyer de Tressaint, ainsi que Michel Tierny, fondateur du Foyer de Courset, René Bonnafous à Roquefort-les-Pins et Henri Oury à Spa.

Michel Tierny (Foyer de Courset)

En 2006, Michel Tierny est relevé de ses fonctions à la tête du Foyer de Courset par l'évêque d'Arras, Mgr Jean-Paul Jaeger, à la suite de révélations concernant ses agissements. Une lettre d'information du Foyer, datée du 27 janvier 2020, reconnaît que des membres de la communauté ont témoigné d'abus spirituels, sexuels et d'autorité de sa part. Les témoignages d'abus sexuels émanaient de femmes adultes membres du Foyer. Michel Tierny est décédé en 2011.

André-Marie Van der Borght (Foyer de Tressaint)

Le 12 octobre 2018, le père Moïse Ndione, alors père modérateur des Foyers de Charité, rend publics plusieurs témoignages faisant état de gestes déplacés et de comportements inappropriés de la part d'André-Marie Van der Borght envers des femmes, notamment dans le cadre de l'accompagnement spirituel et du sacrement du pardon. Dans un second message, en décembre 2018, les responsables des Foyers indiquent que plus de vingt femmes, aujourd'hui adultes, ont signalé avoir subi des gestes graves à Tressaint. En 2023, des sources font état d'un nombre beaucoup plus important de femmes ayant déclaré avoir subi des agressions sexuelles au sein du Foyer, notamment de la part de Van der Borght.

La question des abus spirituels et de l'emprise

Les investigations ont progressivement porté sur des problématiques plus larges que les violences sexuelles : **abus d'autorité, abus spirituels, emprise psychologique, fonctionnement du gouvernement et place des prêtres responsables des foyers**.

En 2023, une commission pluridisciplinaire indépendante a été créée afin notamment d'étudier les éventuelles « déviations théologiques » susceptibles d'avoir favorisé des abus spirituels et sexuels. Sa mission devait porter sur l'histoire de l'œuvre, son fonctionnement et les facteurs ayant pu permettre ces dérives.

Cependant, en mars 2024, les membres de cette commission ont démissionné à l'unanimité. Ils estimaient que les conditions demandées par les délégués pontificaux ne leur permettaient plus de travailler avec l'indépendance nécessaire. L'une des membres, la théologienne Marie-Jo Thiel, a déclaré que la commission avait recueilli des témoignages d'abus de pouvoir, spirituels ou sexuels dans pratiquement tous les foyers visités. Cette affirmation constitue le témoignage d'une membre de la

commission et non une conclusion définitive de celle-ci, puisqu'elle n'a pas achevé ses travaux.

La tutelle pontificale et la crise de gouvernance

Face aux difficultés concernant les abus et la gouvernance, le Vatican a nommé en février 2022 le cardinal Jean-Pierre Ricard comme délégué pontifical chargé de gouverner temporairement les Foyers. Après son départ, Laurent Landete et sœur Christine Foulon ont été nommés codélégués pontificaux en février 2024.
Cette tutelle témoigne d'une volonté de réforme de la gouvernance de l'œuvre, alors que des tensions importantes sont apparues entre certains responsables, des membres et les commissions chargées d'étudier son histoire.

Une nouvelle commission indépendante

En janvier 2025, une **nouvelle Commission indépendante d'étude pluridisciplinaire** a été installée. Elle réunit notamment les historiens Florian Michel et Christian Sorrel, le juriste Guillaume Drago, la sociologue Isabelle Jonveaux ainsi que les théologiens Pascal Thuillier et Laurent Lemoine.
Sa mission est plus large que celle de la commission précédente : établir une histoire documentée des Foyers, étudier les abus sexuels mais aussi les abus d'autorité et les phénomènes d'emprise psychologique, rechercher les facteurs ayant pu favoriser ces dérives et proposer des moyens de prévention. Un appel à témoignages a été lancé en janvier 2025.

Situation actuelle

Les Foyers de Charité continuent leurs activités et restent une œuvre reconnue par le Saint-Siège. Ils sont cependant engagés depuis plusieurs années dans une importante réforme de leur gouvernance et de leurs dispositifs de protection.
Les abus sexuels commis par Georges Finet ont fait l'objet d'une enquête indépendante qui a recueilli 143 témoignages et conclu à des agissements gravement déviants. D'autres membres ont également été mis en cause. La première commission chargée d'étudier plus largement les mécanismes ayant pu favoriser les abus a démissionné en 2024 avant d'achever ses travaux.
La nouvelle commission indépendante mise en place en janvier 2025 poursuit cette recherche historique et institutionnelle. Elle doit notamment examiner les abus

d'autorité et les phénomènes d'emprise, au-delà des seuls abus sexuels. Ses travaux constituent une étape importante dans l'établissement d'un bilan global du fonctionnement passé des Foyers et dans la définition des réformes nécessaires. La publication de son rapport est annoncée pour début 2027. Ses conclusions sont particulièrement attendues : elles devraient permettre de mieux comprendre les mécanismes institutionnels et les facteurs ayant favorisé la survenue et la répétition des abus au sein des Foyers, ainsi que d'évaluer les transformations nécessaires pour prévenir de nouvelles situations.

Sources principales

1. Présentation, fondation et statut

1. Vatican – Répertoire des associations internationales de fidèles : Foyers de Charité.
2. Conférence des évêques de France – Les Foyers de Charité : présentation et statut.
3. Foyers de Charité – Structure et organisation de l'Œuvre.

2. Georges Finet : enquête et conclusions

4. Foyers de Charité, 7 mai 2020 – Communiqué de presse sur les conclusions de la commission indépendante.
5. Foyers de Charité, 3 mai 2020 – Synthèse du rapport de la commission de recherches sur le père Georges Finet (PDF).
6. Vatican News, 7 mai 2020 – Foyers de Charité : résultats de l'enquête sur les abus commis par leur fondateur.
7. ZENIT, 7 mai 2020 – Abus sexuels : communiqué des Foyers de Charité.

3. Autres membres mis en cause : Michel Tierny et André-Marie Van der Borght

8. UNADFI, 11 septembre 2020 – Série d'abus au sein des Foyers de Charité.
9. Foyers de Charité, 12 octobre 2018 – Message du père modérateur au sujet d'André-Marie Van der Borght.
10. Foyers de Charité, 4 décembre 2018 – Deuxième lettre du père modérateur au sujet des faits concernant André-Marie Van der Borght (PDF).
11. UNADFI, 11 février 2022 – Une ancienne élève du Foyer de Charité de Courset dépose plainte.

12. *La Vie*, Sophie Lebrun, 16 février 2024 – « Piégée », « J'ai pensé mourir » : des victimes de violences sexuelles dans les Foyers de charité se confient.

4. Abus, gouvernance et démission de la première commission

13. Foyers de Charité, 10 février 2022 – Nomination d'un délégué pontifical pour les Foyers de Charité.
14. Vatican News, février 2022 – Un délégué pontifical nommé pour les Foyers de Charité.
15. Foyers de Charité, 20 mars 2024 – Démission de la commission d'enquête : mise au point.
16. *La Vie*, Sophie Lebrun, 16 février 2024 – Souffrances, dérives sectaires : l'envers du décor des Foyers de charité.

5. Nouvelle commission indépendante et situation actuelle

17. Foyers de Charité, 14 janvier 2025 – Lancement de la Commission indépendante d'étude pluridisciplinaire.
18. Foyers de Charité – Commission indépendante d'étude pluridisciplinaire : composition, mission et calendrier.
19. *Le Monde*, Gaétan Supertino, 24 août 2025 – Les Foyers de charité, un condensé des déboires de l'Église catholique.

Pour une vue d'ensemble :
https://apres-la-ciase.fr/tags/foyers-de-charit%C3%A9/